

Didier KUCZER
Président du CS
Résidence Port Saint Ange 3
Bat G10 – BL N° 41

19 mars 2012

**Monsieur le Maire
Hôtel de ville
Bd 14 Juillet
66420 Le Barcares**

Objet: Sécurité routière communale
[Demande de Miroir de trafic](#)

N&V/références:

[Mail Monsieur Ménard du 29/12/2011](#)
[Mail Monsieur Ménard du 04/01/2012](#)
Visite Mairie Monsieur Ménard le 20/01/2012
[Mail Monsieur Ménard du 19/01/2012](#)
[Mail Monsieur Ménard du 30/01/2012](#)
[Mail Madame Florie BLANC du 01/02/2012](#)
Réponse de Madame Blanc du même jour
[Lettre Rec.AR à Monsieur le Maire du 2 Février](#)
[Mail Madame Farina du 22 février](#)
Réponse du même jour.(Devait rappeler au tel)
[Mail Madame FARINA du 12/03/2012](#)
[Mail Madame FARINA du 14/03/2012](#)

Monsieur le Maire,

Nous sommes vraiment désolés d'avoir recours à toutes ces références de mails, visites ou courriers mais reconnaissez qu'il peut être tout aussi navrant de ne pas réussir à obtenir d'information sur l'avancement et le suivi d'un dossier en cours. Alors même que nous ne demandons (en attendant le traitement final) que des confirmations ou des dates.

On imagine bien que la mairie a d'autres chats à fouetter mais il faut aussi **comprendre**:

Que nous avons nous aussi des responsabilités et des comptes à rendre à près de 150 Copropriétaires.

Qu'il s'agit d'une question de sécurité que nous ne pouvons résoudre seuls sauf à empiéter sur les prérogatives de la Ville et de la police municipale.. Imaginez un peu !....

Que la Mairie et la Municipalité sont aussi impliquées car l'aggravation de ce problème est due à des implantations de haies arbustives qui n'existaient pas à l'origine quand ces sorties de parking ont été créées.

Que la **même** municipalité traite le **même** problème juste à côté (« [avec zèle](#) » Cliquer pour voir l'annexe) et que nous ne comprendrions pas pourquoi nous serions moins bien traités.

Bref, vous l'aurez compris nos copropriétaires s'impatientent, on me presse de répondre à cette question (qui date d'ailleurs de plus longtemps que celui depuis lequel je suis en charge du dossier)

Et enfin à défaut de réponse je serais encore plus désolé de devoir faire appel aux services de la préfecture, elle aussi concernée par la sécurité routière.

Dans cette attente, je vous prie Monsieur le Maire de croire à l'expression de ma meilleure considération.

Didier KUCZER
Président du conseil Syndical.



PS.

Ce document au format .pdf vous permet d'accéder en cliquant sur les mentions soulignées en bleu à tous les éléments de détail du dossier.

- Dossier Internet complet: <http://portsaintange.free.fr/c-syndic/courrier/Mairie/Mairie1.html>